



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Web'EnR
Le 4 juin 2018

Les énergies renouvelables citoyennes dans les SRADDET et SRCAE



Collectif pour
l'énergie
citoyenne



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



cn
cress

Conseil National
des Chambres Régionales
de l'Économie Sociale
et Solidaire

enercoop

L'énergie
militante



ÉNERGIE
PARTAGÉE



energycities

ESS

France

Chambre
française
de l'Économie
Sociale
et Solidaire



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

le labo

DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

réseau
action
climat
france



WWF

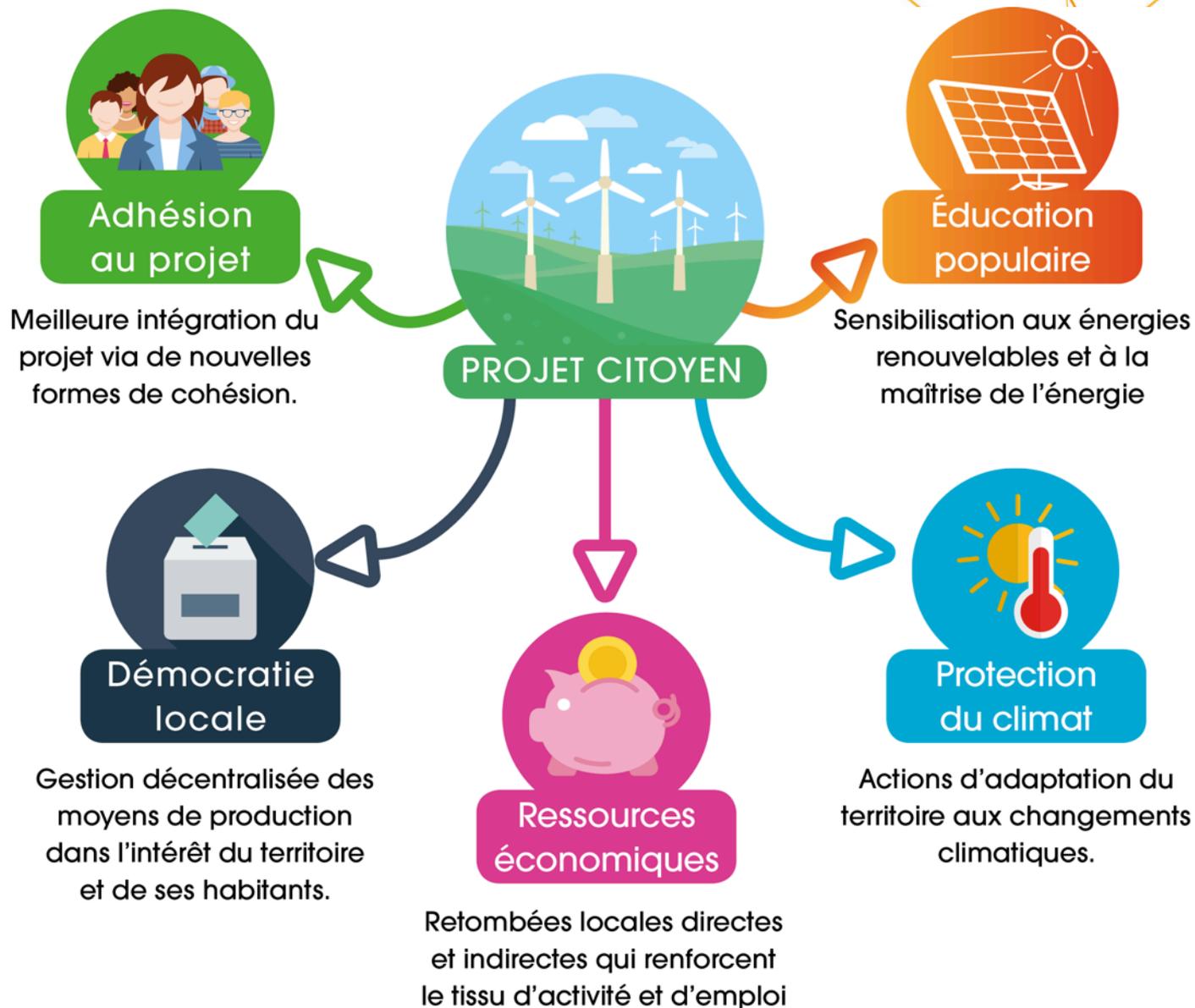
4.D



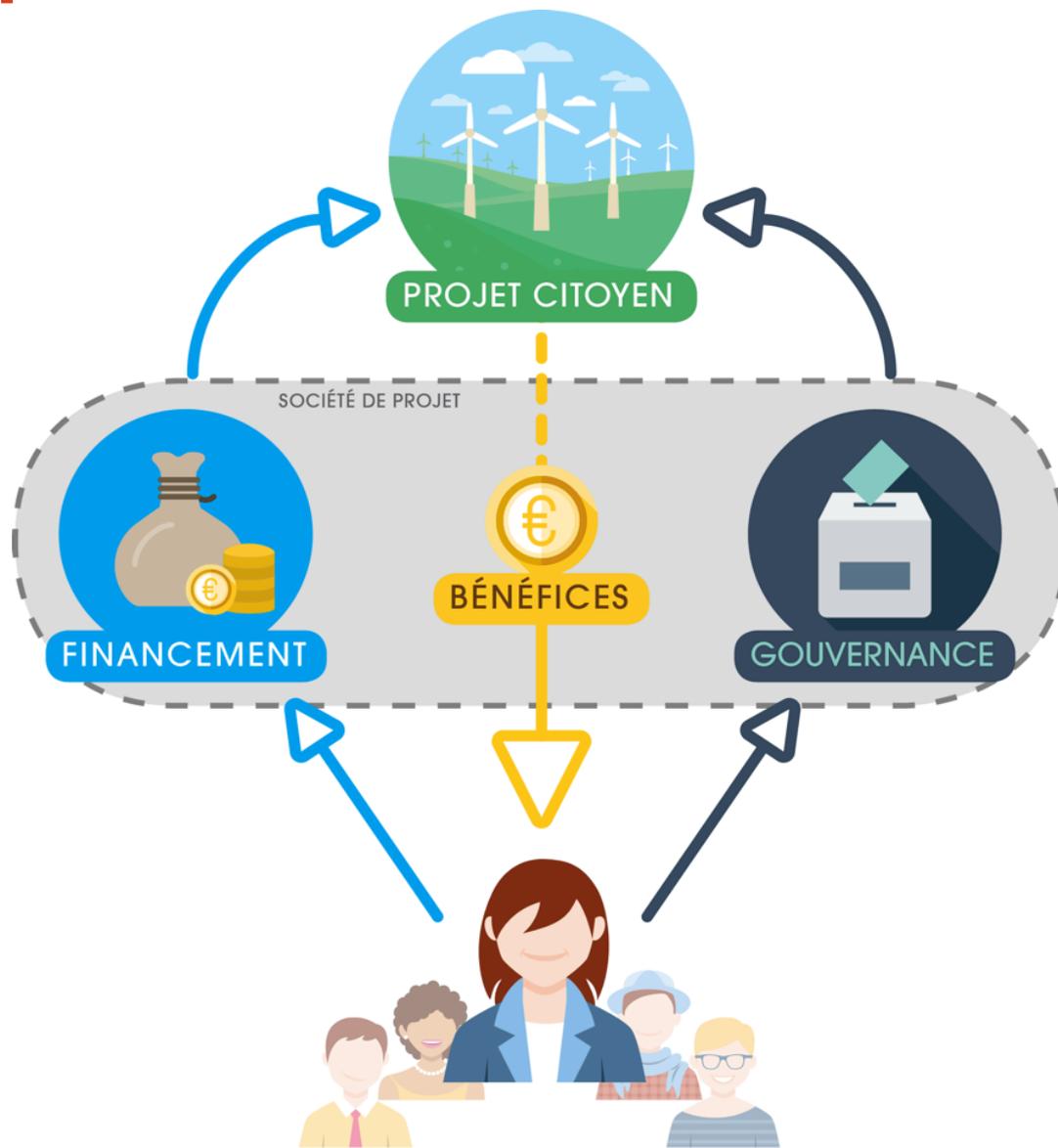
ÉNERGIE
PARTAGÉE

L'ASSOCIATION

Les plus-values d'un projet porté par le territoire



Les citoyens et les collectivités participent !



Une réelle dynamique : plus 250 projets citoyens





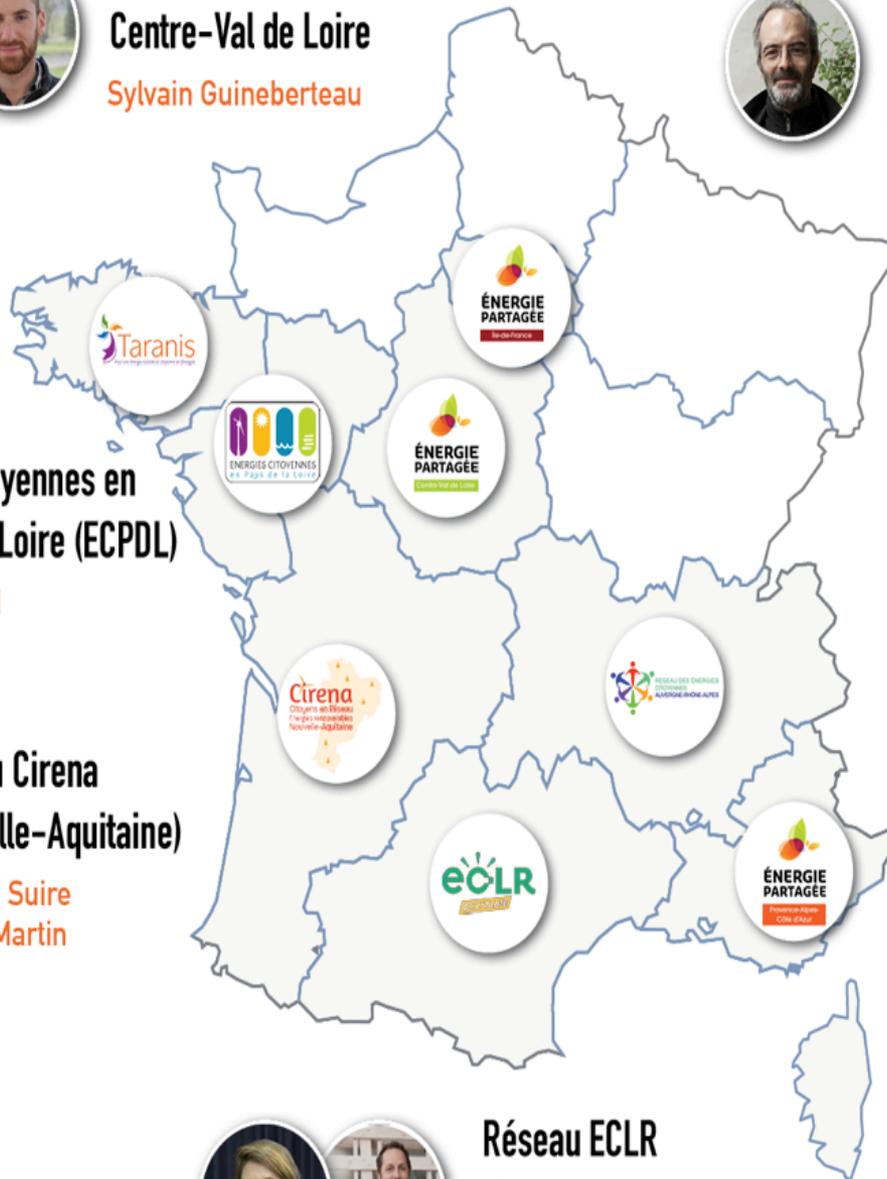
**Énergie Partagée en
Centre-Val de Loire**
Sylvain Guineberteau



**Énergie Partagée
en Île-de-France**
Olivier Berland



**Réseau Taranis
(Bretagne)**
Marianne Billard



**Énergies citoyennes en
Pays-de-la-Loire (ECPDL)**
Claire Legrand
Robin Deloof



**Réseau Énergies citoyennes en
Auvergne-Rhône-Alpes (ECRA)**
Noémie Poize



**Réseau Cirena
(Nouvelle-Aquitaine)**
Chalène Suire
Magali Martin



**Énergie Partagée en
Provence-Alpes-Côte d'Azur**
Arno Foulon



**Réseau ECLR
(Occitanie)**
Alenka Doulain
Johann Vacandare

Un guide pratique pour les collectivités

- Une pluralité d'implication des collectivités territoriales
- Une vingtaine d'expériences de collectivités territoriales



Dans les « Objectifs et orientations stratégiques »



15% de la production d'énergie renouvelable aux mains des citoyens, des collectivités territoriales et des acteurs économiques locaux.



Horizon : 2030

Dans les règles générales du fascicule



METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE INCITATIVE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET COLLECTIF DES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



ENCOURAGER LE FINANCEMENT (INVESTISSEMENT ET SUBVENTION) DES PROJETS LOCAUX

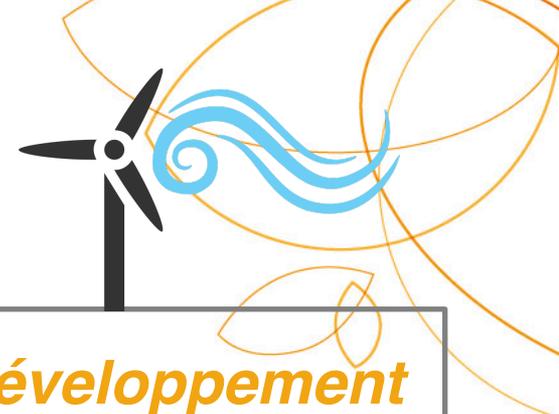


RENFORCER LES ACTEURS LOCAUX POUR FACILITER LES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Objectif 1



Mettre en place une politique incitative du développement local et collectif des projets d'énergie renouvelable

**Appel à projet
« développement
local et collectif
des énergies
renouvelables »**

**Toitures / terrains
du patrimoine
régional à
disposition des
projets EnR
citoyens
Incitation à des
règles
d'urbanisme
favorisant leur
développement et
assurant leur
maîtrise locale**

**Dispositif
régional
d'avances
remboursables
(projets dont le
risque de
développement
ne peut être
mutualisé)**

**Soutien à une
économie
verte et locale,
notamment par
la commande
publique
responsable**

**Conventions
avec des
collectivités afin
d'affiner la mise
en œuvre du
SRADDET sur
leur territoire et
d'y développer
l'énergie
citoyenne**

Objectif 2

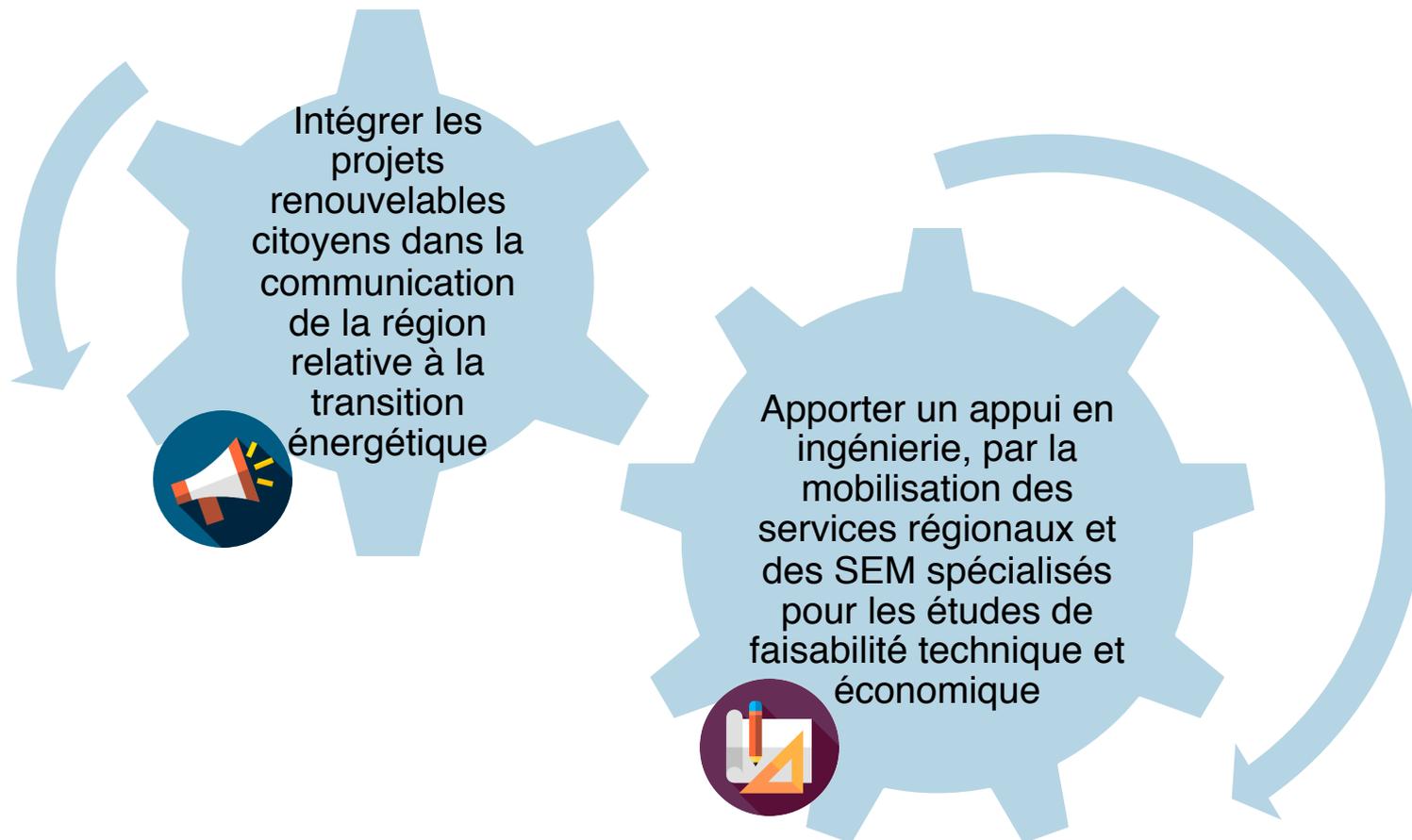


Encourager le financement (investissement et subvention) des projets locaux

- ☞ Mettre en place le dispositif 1 € Région - 1 € citoyen sur des projets d'énergie renouvelable citoyens
- ☞ Soutenir financièrement l'accompagnement de proximité des projets, pour renforcer leur montée en compétences et leurs chances de succès

Objectif 3

Renforcer les acteurs locaux pour faciliter les projets d'énergie renouvelable



Zoom sur la région Bourgogne-Franche-Comté

SEM Nièvre Energie (1^{ère} SEM publique et citoyenne)

Missions
Acquisition de moyens
de production EnR

(Co-)Développement
de projets

Actions de
sensibilisation

**Compétences
support**
SIEEEN

Agence locale
de l'énergie

Association
de la Varne

...

...

Objectif 4

Des énergies renouvelables citoyennes au service de la transition énergétique

☛ Réinvestir les recettes locales dégagées par les projets EnR

Dans les besoins de rénovation de l'habitat

Dans l'efficacité énergétique

Dans l'amélioration de la qualité des eaux

Dans la préservation de la biodiversité

☛ Disposer de documents juridiques locaux explicites en matière de transition énergétique

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Un document pratique en ligne

Le détail des mesures est téléchargeable en ligne à l'adresse suivante :
<https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2018/03/SRADET-Energie-Citoyenne.pdf>

Aperçu :

3 Dans les règles générales du fascicule, lister des moyens et des outils à disposition de l'énergie citoyenne pour favoriser son essor

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE INCITATIVE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET COLLECTIF DES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

MESURE 1

Lancer un appel à projet « développement local et collectif des énergies renouvelables ».

MESURE 2

Mettre les toitures et les terrains du patrimoine régional à disposition des projets renouvelables citoyens et inviter les autres collectivités à élaborer des règles d'urbanisme favorisant le développement de projets d'énergie renouvelable et assurant leur maîtrise locale.



© Région Occitanie

ZOOM SUR L'EXPÉRIENCE D'UNE RÉGION

En 2014, la région Occitanie a lancé un premier appel à projets pour sélectionner 11 projets citoyens dans le domaine de la production d'énergie renouvelable (toutes filières). L'appel à projets a permis aux lauréats de recevoir **un accompagnement technique de long terme** et de bénéficier d'**un système d'avances remboursables**. La région a également mis en place le dispositif de prime à la participation citoyenne : pour 1€ citoyen investi au capital d'une unité de production EnR, 1€ a été financé par la ré-

Toutes nos propositions en ligne



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES DANS LES SRADDET



11 mesures pour un développement local des énergies renouvelables au service des territoires

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES : UNE DYNAMIQUE RICHE D'OPPORTUNITÉS

Les territoires sont en première ligne de la transition énergétique. La décentralisation de la production d'énergies renouvelables, adaptée aux ressources locales, permet à des acteurs locaux de devenir producteurs d'énergie et acteurs de la transition énergétique.

Depuis 10 ans, ce mouvement se développe et s'accélère, avec plus de 250 installations opérationnelles ou en cours de réalisation en France.

Récemment, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a renforcé les possibilités d'engagement des collectivités et des citoyens dans ces projets. En impulsant ou participant à des projets collectifs locaux d'énergies renouvelables, en consommant de l'énergie verte et en économisant l'énergie, les acteurs locaux agissent non seulement pour la transition énergétique, mais également pour le développement de leur territoire, sur le plan économique, social et démocratique.



PCAET ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES

Des solutions au service des intercommunalités et des municipalités



1 LES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES ET COLLECTIVES : UNE DYNAMIQUE RICHE D'OPPORTUNITÉS

Qu'est-ce qu'un projet citoyen d'énergie renouvelable (EnR) ? C'est un projet de production, de consommation et d'économie d'énergie auquel les acteurs locaux participent activement, tant en investissant au capital qu'en prenant part à la gouvernance. Les projets citoyens d'EnR sont au croisement de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire. Les territoires sont en première ligne de la transition énergétique.

Aujourd'hui, les citoyens comme les collectivités sont, de différentes manières, acteurs de la transition énergétique, en impulsant ou en participant à des projets collectifs locaux d'énergie renouvelable, en consommant de l'énergie verte et en économisant l'énergie.

Depuis 10 ans, ce mouvement se développe et s'accélère, avec plus de 250 installations opérationnelles ou en cours de réalisation en France. On observe une démultiplication des initiatives : citoyens, acteurs agricoles, coopératives et collectivités locales s'engagent dans des projets de production d'énergie renouvelable qui s'intègrent dans des projets de territoire. Une récente étude européenne estime que 47% de l'électricité produite en France pourrait être, à l'horizon 2050, entre les mains des citoyens.

Les plus-values de l'investissement des citoyens et collectivités dans les énergies renouvelables sont nombreuses :

- Des solidarités de proximité entre citoyens et entre territoires ruraux bénéficiant des ressources énergétiques et territoires urbains concernant la consommation et les capacités d'investissement, qui donnent chair à la cohésion territoriale et au lien social.
- Les projets citoyens d'énergie renouvelable contribuent au développement territorial et à une meilleure répartition des richesses entre territoires urbains et ruraux, procurant des bénéfices économiques pour ces derniers et contribuant à l'autonomie énergétique de tous.
- Participer à la mise en place de circuits courts financiers (et énergétiques) par la mobilisation de l'épargne locale : les habitants investissant localement viennent ainsi renforcer les ressources consacrées au développement des EnR. Avec l'effet levier de l'emprunt bancaire, ce sont potentiellement des dizaines de millions d'euros qui seront investis sur ces projets, avec des retombées qui seront à la fois économiques et fiscales.